



Ordre Maçonnique Mixte International « Le Droit Humain »  
**LE MAILLON DU PACIFIQUE**  
BP 32521 - 98897 NOUMEA



Nouméa, le 2 juin 2017

**Pour diffusion immédiate**

## COMMUNIQUE

### **Avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie : Les Francs-Maçons de la Loge « Le maillon du Pacifique » attentifs au respect de l'égalité hommes-femmes**

#### **PRÉAMBULE**

Le rapport des membres de la mission d'écoute et de conseil sur l'avenir institutionnel, communiqué aux élus en octobre 2016 et débattu lors du dernier comité des signataires, a été rédigé après que ses auteurs aient entendu l'ensemble des partenaires calédoniens. Ce rapport mentionne : "*Une des valeurs républicaines pose encore problème, celle de l'égalité et notamment de l'égalité hommes-femmes*". Il démontre ainsi, que des idéologies communautaristes s'activent encore à enfermer les femmes et les hommes dans le déterminisme ethnique et culturel de leurs origines.

Pourtant, toutes les Calédoniennes et tous les Calédoniens contemporains sont égaux en droit et donc complémentaires.

#### **EN CONSÉQUENCE,**

**Nous, Francs-Maçons du « Maillon du Pacifique »**, loge de la Fédération française appartenant à l'ordre mixte et international Le Droit Humain, **proclamons notre attachement indéfectible aux principes universels de liberté de conscience et d'égalité en droit de tous les êtres humains**, quels que soient leur couleur de peau, leurs origines ethniques, leur langue, leur sexe, leurs croyances et appartenances philosophiques ou religieuses. Valeurs républicaines sur lesquelles nous nous appuyons depuis 124 ans sans y déroger.

**Nous, citoyens libres**, profondément attachés à l'égalité entre les femmes et les hommes, **refusons toute sorte de discrimination à l'égard des femmes, quelle que soit leur communauté d'origine.**

**Nous, hommes et femmes de la société civile**, préconisons que le statut que les femmes ont acquis au fil des siècles **soit pleinement suivi d'effets** tant dans la famille que dans les institutions et le monde professionnel.

**Nous, acteurs engagés**, resterons très attentifs aux discussions menées par les autorités élues. Comme il en est pour le Calédonien, la Calédonienne a le droit à la valorisation de ses droits, au respect de tous, à la liberté de ses choix et à la libre disposition de son corps.

Nous proclamons notre engagement en faveur d'une égalité réelle et effective entre tous les Calédoniens qui permet de faire vivre le destin commun auquel nous croyons et de construire une Nouvelle-Calédonie plus juste et meilleure.

Dans un pays marqué par la violence de son histoire mais qui a choisi de fonder un avenir de paix, il est urgent de poursuivre la marche en avant de la Nouvelle-Calédonie vers la dignité à laquelle chacun a droit.